

Séance du : 1^{er} /04/ 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	11

L'an deux mil dix et le 1^{er} avril, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ALEGRET Christian, 1^{er} adjoint au maire.

Date de Convocation

23.03.2010

Présents : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, IRIGOYEN Bruno, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, DHUGUES Jean –Louis, DUCASSE Christophe.

Mmes CARRERE Annie, LOISELLE Elodie, GESTAIN Josiane, BERTHIER Aline.

Date d'affichage

23.03.2010

Absents excusés : Mme URRICARIET Cécile, Mrs LAPORTE, Christophe FERRER Alain.

Procuration de vote de Mme URRICARIET et Mr FERRER a donné procuration à Mr Pailhas.

Secrétaire : Mr ALEGRET Christian.

Objet de La Délibération : Vote du compte de gestion de l'exercice 2009.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le :
Et publication ou notification
Du :

Ainsi fait et délibéré,
Les jour, mois, et an ci-dessus.
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents
Le Maire,